



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association AFRICOLOR

SIEGE SOCIAL : 5 RUE ARTHUR GROUSSIER - 75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

À l'Assemblée Générale de l'association AFRICOLOR

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29/03/2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFRICOLOR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes



ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 14 mars 2024

DOUCET, BETH ET ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	912	712	200	200
	Autres immobilisations incorporelles (1)	10 000		10 000	10 000
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	15 848	15 355	493	402
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.	500		500	500	
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 295		5 295	5 295	
TOTAL (I)	32 555	16 067	16 487	16 397	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	131 489		131 489	84 778
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	43 389		43 389	57 939	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	203 897		203 897	181 652	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 793		11 793	13 427
	TOTAL (II)	390 568		390 568	337 796
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	423 122	16 067	407 055	354 193	
(1) dont droit au bail			10 000	10 000	
(2) dont à moins d'un an				5 295	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	124 757	117 222
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	215	7 535	
Total des fonds propres (situation nette)	124 972	124 757	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	124 972	124 757	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	110 783	95 194
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
Total des fonds reportés et dédiés	110 783	95 194	
Provisions	Provisions pour risques	13 107	12 565
	Provisions pour charges	12 260	7 350
	Total des provisions	25 367	19 915
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		37
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 458	52 396
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	57 792	58 192
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	613	120	
Produits constatés d'avance	49 071	3 583	
Total des dettes	145 934	114 327	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	407 055	354 193	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	214,74	7 534,66	
(1) Dont à moins d'un an	145 934	114 327	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		37	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	147 011	161 199
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	372 078	304 571
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 350	18 429	
Utilisations des fonds dédiés	4 000	42 820	
Autres produits	517	213	
	Total des produits d'exploitation	530 957	527 233
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	257 866	272 974
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 502	3 809
	Salaires et traitements	180 158	176 878
	Charges sociales	61 090	60 025
	Dotations aux amortissements et dépréciations	485	1 450
	Dotations aux provisions	12 260	7 350
Reports en fonds dédiés	19 589		
Autres charges	(474)	7 920	
	Total des charges d'exploitation	535 475	530 405
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(4 519)	(3 172)

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 519)	(3 172)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			1 183
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés		4 071	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers		4 071	1 183
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			4 071	1 183
RESULTAT COURANT avant impôts			(447)	(1 989)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			4 981
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			4 981
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		17	
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		542	
	Total des charges exceptionnelles		559	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(559)	4 981
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			(1 221)	(4 543)
TOTAL DES PRODUITS			535 028	533 397
TOTAL DES CHARGES			534 814	525 862
EXCEDENT ou DEFICIT			215	7 535
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Dons en nature			
	Prestations en nature		3 644	
	Bénévolat			
	TOTAL		3 644	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens			
	Prestations		3 644	
	Personnel bénévole			
	TOTAL		3 644	

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 407 055 euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 535 028 euros
 - un total charges de 534 814 euros

 - dégage un résultat de 215 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2023
- finit le 31/12/2023
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de Association AFRICOLOR avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'association AFRICOLOR a pour objet l'organisation et la promotion de toutes manifestations artistiques, de toutes diffusions et éditions qui seront de nature à développer la création et la connaissance d'oeuvres de l'esprit à travers le monde.

L'association est soumise aux impôts commerciaux.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 407 055 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 535 028 euros et un total charges de 534 814 euros, dégageant ainsi un résultat de 215 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi que selon les principes des règlements suivants émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) :

- règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2020-08.
- règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et n° 2016-07

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles d'amortissement	Durée	Type d'amortissement
Constructions	an(s)	Linéaire et dégressif
Matériels industriels	an(s)	Linéaire et dégressif
Installations agencements	3 an(s)	Linéaire et dégressif
Matériels de transport	an(s)	Linéaire et dégressif
Matériels de bureau et informatique	3 an(s)	Linéaire et dégressif
Mobilier de bureau	an(s)	Linéaire et dégressif

Stocks et en cours

Non applicable

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provision

Une provision pour risque de remboursement d'une partie du financement, a été constituée au 31 décembre 2023 pour 542,03 € concernant le financeur OIF sur une subvention totale de 10 000 € non entièrement dépensée à la clôture de l'exercice .

La provision pour risque de 12 564,55 € constituée en 2021 pour risque de remboursement d'une partie du financement sur Africa 2020 a été maintenue.

Indemnité de fin de carrière

L'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière a fait l'objet d'une provision au 31 décembre 2023 en application des textes de la convention collective de l'association. Un montant de 12 260,00 € a été provisionné et une reprise de 7 350 € a été constaté correspondant à la provision de l'exercice précédent.

Subvention d'investissement

Il n'y a pas de subvention d'investissement au cours de l'exercice.

Provisions réglementées

Il n'y a pas de provisions réglementées au 31 décembre 2023.

Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, contribution financière...) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée, conformément à l'engagement pris à leur égard, est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en Fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des projets définis.

Une subvention de fonctionnement du Ministère de la Culture versée en 2021 pour un total de 150 000 € n'a pas été utilisée conformément à l'engagement pris auprès du financeur. Un montant de 95 194,43 € avait été comptabilisé à la clôture de l'exercice précédent au compte passif "Fonds dédiés". Un montant de 4 000 € a fait l'objet d'une reprise dans le compte de résultat "Utilisation fonds

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dédiés" à la clôture de l'exercice. Le solde non utilisé de la convention apparait au compte passif "Fonds dédiés" pour 91 194,43 € à la clôture de l'exercice.

Une subvention de la Direction régionale des affaires culturelles Ile de France a été accordée à AFRICOLOR en 2023 pour le projet "Haut/Bas/Fragiles" dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 pour un montant de 19 588,64 €. Cette subvention n'a pas été utilisée conformément à l'engagement pris auprès du financeur. Un montant de 19 588,64 € a été comptabilisé sur l'exercice au compte passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée sur l'exercice dans le compte de résultat "Report en fonds dédiés".

Répartition des effectifs

Les effectifs de l'association se répartissent au 31 décembre du présent exercice comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1	2	3
Employés		1	1
Apprentis		1	1
Total	1	4	5

Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice sont constitués de 4 560 € HT au titre du contrôle légal des comptes.

Valorisation des contributions volontaires en nature

Dans le cadre d'une convention de coproduction avec l'Alliance Française Harare Zimbabwe, il a été convenu de la prise en charge des billets d'avion et des visas des résidents par l'association Harare. Le montant dépensé au cours de l'exercice s'élève à 3 644 €..

Méthode de comptabilisation des produits

Pour les financements mobilisés par AFRICOLOR, la totalité du financement prévu dans la convention avec le financeur est inscrite en produits à la signature de la convention. En fonction de l'état d'avancement du projet, les quotes-parts de produits non consommées à la date de clôture sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Faits caractéristiques

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Néant

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	10 912					10 912
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 912					10 912
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	9 000					9 000
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 272		576			6 848
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 272		576			15 848	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	500					500
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	5 295					5 295
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 795					5 795
TOTAL		31 979		576			32 555

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	712			712
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	712			712
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	9 000			9 000
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	5 870	485		6 355	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 870	485		15 355	
TOTAL		15 582	485		16 067

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		542		542
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	7 350	12 260	7 350	12 260
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	12 565			12 565	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 915	12 802	7 350	25 367
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		19 915	12 802	7 350	25 367
Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		12 260	7 350		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 295		5 295
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	131 489	131 489	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 924	2 924	
	Impôts sur les bénéfices	19 005	19 005	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 833	5 833	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	15 626	15 626	
Charges constatées d'avance	11 793	11 793		
TOTAL DES CREANCES		191 965	186 671	5 295
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	38 458	38 458		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	7 349	7 349		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 952	45 952		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 722	2 722		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 770	1 770		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	613	613			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	49 071	49 071			
TOTAL DES DETTES		145 934	145 934		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	117 222		7 535		124 757
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		7 535	(7 535)		
Excédent ou déficit de l'exercice	7 535	(7 535)	215		215
Situation nette	124 757		215		124 972
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	124 757		215		124 972

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org							
DGCA CD 93 - JO 2024	95 194	19 589	4 000			91 194 19 589	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	95 194	19 589	4 000			110 783	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		3 278
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>546</i>	546
Autres créances <i>Produits a recevoir</i>	<i>2 732</i>	2 732

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		40 096
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN FACTURE NON PARVENUE</i>	<i>30 400</i>	30 400
Dettes fiscales et sociales <i>Dettes provisio. pour congés p</i> <i>Charges sociales sur congés pa</i>	<i>7 149</i> <i>2 547</i>	9 696

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Charges d'exploitation		11 793	11 793
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 793

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			49 071
Prestations et Subventions		49 071	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			49 071

Concours publics et subventions

31/12/2023

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation	14 262	1 267	318 960		37 589	372 078
Subventions d'investissement						
TOTAL	14 262	1 267	318 960		37 589	372 078

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature Billets d'avion Harare	3 644	
Bénévolat	3 644	
Total	3 644	
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations Billets d'avion Harare	3 644	
Personnel bénévole	3 644	
Total	3 644	